

## **DNCA INVEST**

*Société d'investissement à capital variable*

Siège social : 60, avenue J.F. Kennedy,

L-1855 Luxembourg,

Grand-Duché de Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 125.012

(le "**Fonds**")

### **AVIS AUX ACTIONNAIRES DU COMPARTIMENT**

**DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES, DNCA INVEST - LAFITENIA**

**SUSTAIN BB ET DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE**

**(LES "COMPARTIMENTS")**

Luxembourg, 10 novembre 2023

Cher actionnaire,

Le conseil d'administration du Fonds (le "**Conseil**") souhaite vous informer, en tant qu'actionnaires des Compartiments, de sa décision d'appliquer un mécanisme de *swing pricing* conformément aux dispositions actuelles du prospectus du Fonds (le "**Prospectus**").

**Les termes non définis dans le présent avis ont la même signification que ceux définis dans le Prospectus.**

À compter du 13 décembre 2023 (la "**Date d'effet**"), le Conseil a décidé d'appliquer un mécanisme de *swing pricing* aux Compartiments, afin de protéger les actionnaires existants des effets de dilution de la performance qu'ils pourraient subir en raison des transactions effectuées par d'autres investisseurs dans le même compartiment et d'atténuer l'impact des coûts de transaction associés à d'importants volumes de transactions sur la valeur nette d'inventaire par action.

En conséquence, à partir de la Date d'effet, le paragraphe suivant de la section " 6. Détermination de la valeur nette d'inventaire des actions " de la partie générale du Prospectus sera modifié comme suit (les changements sont soulignés ci-dessous) :

**" 6. Détermination de la valeur nette d'inventaire des actions**

[...]

Le Fonds peut actuellement appliquer le *swing pricing* aux Compartiments " Convertibles " ~~et~~ " Global Convertibles " et, à partir du 13 décembre 2023, aux Compartiments " Beyond

[European Bond Opportunities<sup>1</sup>](#) ", "[Lafitenia Sustain BB<sup>2</sup>](#)" et "[Archer Mid-Cap Europe](#)". Le swing pricing est appliqué à l'activité de capital au niveau d'un Compartiment et ne tient pas compte des circonstances spécifiques de chaque transaction individuelle d'investisseur.

[...]"

Veillez noter que les changements susmentionnés n'entraîneront pas de frais supplémentaires facturés par le Fonds pour leur mise en œuvre.

Toutes les autres caractéristiques clés des Compartiments resteront inchangées.

Si vous estimez que les modifications ne répondent plus à vos besoins d'investissement, vous pouvez demander le rachat de vos actions, sans frais, jusqu'au 11 décembre 2023, à 12h00 (heure de Luxembourg).

Les modifications seront reflétées dans un nouveau Prospectus qui sera daté de novembre 2023, dont un projet est disponible sur demande au siège social du Fonds.

Pour plus d'informations, veuillez contacter votre conseiller financier.

Cordialement,

---

Au nom du conseil d'administration

---

<sup>1</sup> A partir du 15 novembre 2023, le Compartiment sera renommé " Credit Conviction ".

<sup>2</sup> A compter du 15 novembre 2023, le Compartiment sera renommé " SRI High Yield ".